

l'électronique, pour ne parler que de ces deux-là qui éprouvent déjà de grandes difficultés. La réévaluation va aggraver la situation et dans de nombreux cas, je le crains, des entreprises devront fermer leurs portes, à moins qu'on ne leur accorde de l'aide.

Je suis déçu que le ministre n'ait pas fait une déclaration d'ensemble au sujet des mesures de protection qu'on prendra à cause de la libération du dollar et des difficultés qu'affrontent dès maintenant les industries manufacturières de toute sorte au Canada. J'espère que cette déclaration ne se fera pas trop attendre.

M. Max Saltsman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, à une autre occasion, lorsque le ministre a présenté la politique gouvernementale en matière de textiles j'ai exprimé des réserves quant aux modalités de mise en application de cette politique. J'ai signalé qu'il nous faudrait attendre pour voir quelle détermination le ministre était disposé à apporter à l'application d'une telle politique. Je suis donc très heureux aujourd'hui de pouvoir appuyer entièrement l'initiative du ministre, la position qu'il a adoptée, et de l'en féliciter.

Il est assez significatif que cette mesure ait été prise en vertu de pouvoirs que possède déjà le gouvernement. En réalité, le gouvernement aurait pu la prendre à tout moment dans le passé. Cela prouve encore une fois que lorsque le gouvernement est disposé à agir il a le pouvoir et la compétence nécessaires pour le faire; il n'est pas nécessaire qu'une politique ait été exprimée dans un Livre blanc quelconque. Nous nous réjouissons de cette mesure et nous espérons que le ministre poursuivra cette ligne d'action.

[Français]

M. Léonel Beaudoin (Richmond): Monsieur l'Orateur, je félicite l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) de s'être enfin décidé à limiter les importations de chemises en étoffe tissée, et ce en imposant une surtaxe.

J'aimerais beaucoup que le ministère de l'Industrie et du Commerce prenne des dispositions semblables relativement à l'importation de chaussures, étant donné le ralentissement considérable de cette industrie au Canada. J'informerai d'ailleurs la Chambre de ce problème très bientôt.

Je crois que l'honorable ministre et le gouvernement devraient continuer à encourager nos employeurs à embaucher des travailleurs, en limitant les importations de produits qui peuvent être fabriqués au Canada. Il existe actuellement au Canada, et surtout au Québec, des industries primaires et secondaires qui sont en mesure de produire, mais qui

[L'hon. M. Harkness.]

sont limitées par les importations provenant de pays où la main-d'œuvre touche un salaire horaire ridiculement bas.

Dans les Cantons de l'Est, l'industrie textile et celle de la chaussure pourraient survivre, si elles n'avaient pas à concurrencer l'importation massive.

Je félicite donc de nouveau le gouvernement de cette mesure et je souhaite qu'il prenne des mesures semblables à l'égard d'autres produits manufacturés chez nous.

LA MAIN-D'ŒUVRE

L'ÉTUDE DES BESOINS PAR PROFESSIONS

[Traduction]

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, puis-je, avec votre permission, déposer une étude des besoins en main-d'œuvre par professions jusqu'en 1975?

L'ADMINISTRATION

LE POUVOIR EXÉCUTIF—DEMANDE DE CONSENTEMENT UNANIME À UNE MOTION AUX TERMES DE L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. G. W. Baldwin (Peace River): Monsieur l'Orateur, je demande le consentement unanime de la Chambre, en vertu de l'article 43 du Règlement, pour lui présenter sans avis, avec sa permission, une motion dans les circonstances suivantes.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): D'accord.

M. Baldwin: Le gouvernement exige maintenant énormément du Parlement et il exerce une autorité de plus en plus grande pour traiter et diriger les affaires des Canadiens sans qu'aucun moyen législatif ne vienne contester son action de sorte que le mécanisme d'un gouvernement digne de confiance est en train de s'effondrer.

Des voix: Bravo!

M. Baldwin: Le 22 octobre 1969 un comité spécial de la Chambre, mis sur pied pour étudier ce problème, présenta un rapport unanime qui représentait tous les partis. Il recommandait nombre de manières d'assurer une surveillance et une contrainte à l'augmentation alarmante de l'autorité administrative. Le gouvernement et les échelons supérieurs de la bureaucratie craignent une telle contrainte et le gouvernement refuse de faire quoi que ce soit pour appliquer le rapport.

Une voix: C'est une honte.